

*Question présentée par le député :*

*M. Sylvain Thévoz*

*Date de dépôt : 7 décembre 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Voitures aux Eaux-Vives : piéton.ne.s à la rue ?**

Les Eaux-Vives, à la nuit tombée, et particulièrement en fin de semaine, se changent en zone de non-droit. Des véhicules stationnent n'importe où, sans réaction des forces de l'ordre qui laissent faire. Parking chaotique sur la place du Pré-l'Evêque, voitures en double file sur la rue de la Mairie sont le quotidien des habitant.e.s. Le long de la rue de Montchoisy, on compte régulièrement une dizaine de voitures en infraction, sur les lignes jaunes proche des passages piétons et même directement sur ces derniers. Le trottoir à l'entrée du parc La Grange est devenu un parking sauvage, des voitures y stationnent désormais en toute impunité, avec une lutte pour les places le week-end, au grand dam des personnes qui utilisent ce trottoir et de la sécurité à cet endroit. Cette sauvagerie du stationnement a des conséquences directes sur la mobilité, la sécurité et les déplacements des piéton.ne.s, particulièrement des plus vulnérables, celles et ceux à mobilité réduite (personnes âgées, enfants, personnes atteintes d'un handicap). Les Eaux-Vives ne disposent pas d'espaces piétons sécurisés. Les habitant.e.s souffrent d'un quartier noyé sous l'emprise des voitures. La journée, ce quartier est un axe majeur de transit des voitures dans la ville et, à la nuit tombée, tristement, la sauvagerie du stationnement questionne le laxisme du Conseil d'Etat à régler à satisfaction ce problème de sécurité et de santé publique. Ce quartier, avec l'ouverture de la plage des Eaux-Vives et de la gare des Eaux-Vives, va vivre un bouleversement majeur. Rien ne semble l'y préparer.

Compte tenu de ce qui précède, je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter aux questions suivantes :

- *Quels sont les moyens actuellement déployés pour garantir le respect de la loi et l'interdiction de stationnement des véhicules sur les trottoirs, passages piétons, placettes, aux Eaux-Vives ?*
- *Quelles sont les mesures dynamiques et incitatives que l'Etat développe actuellement afin de renforcer l'usage de transports publics, inviter les conductrices et conducteurs à prendre les transports publics, particulièrement le soir, en fin de semaine ?*
- *Quelles sont les mesures prises pour protéger les flux piétons aux Eaux-Vives alors que la plage des Eaux-Vives ouvrira à l'été 2019 et que ces flux vont exploser ?*
- *Combien d'amendes pour stationnement illicite ont été déposées aux Eaux-Vives durant les années 2017 et 2018 ?*
- *Quelles sont les mesures prises par le Conseil d'Etat pour accompagner et protéger les flux piétons dans le quartier des Eaux-Vives en vue de l'ouverture de la gare des Eaux-Vives en 2019 ?*